



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Bâtiment à basse consommation  
d'énergie

de l'Université Paris-Est  
Marne-la-Vallée - UPEM

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

*En vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Créteil

Établissement déposant : Université Paris-Est Marne-la-Vallée - UPEM

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Bâtiment à basse consommation d'énergie

Secteur professionnel : SP3–Génie civil, construction, bois

Dénomination nationale : SP3–3 Bâtiment et construction

Demande n° S3LP150007480

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : /
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Convention avec la société Viessmann (sans formalisme dans le dossier).

## Présentation de la spécialité

La licence professionnelle *Bâtiment à basse consommation d'énergie* a été créée en septembre 2009 au sein de l'Université de Marne-la-Vallée. Il n'est pas possible de connaître son positionnement en région ni dans l'environnement national, le dossier n'est pas assez renseigné.

Elle s'inscrit dans un domaine professionnel très porteur. En effet, la formation de cadres intermédiaires dans le domaine de la construction et de la réhabilitation de bâtiments répond à une très forte attente des professionnels.

Cette formation, qui est quasiment exclusivement proposée en alternance, vise à former des professionnels capables de proposer une approche globale de la performance énergétique. Leurs compétences doivent leur permettre de réaliser des audits sur la qualité des bâtiments et des équipements, tant en neuf qu'en réhabilitation.

## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence professionnelle s'inscrit dans la suite de la mise en œuvre des directives des lois Grenelle 1 et 2. Elle a comme objectif de réaliser les audits des bâtiments neufs et en réhabilitation pour mettre en place une politique de bâtiments à basse consommation énergétique. Elle est portée par l'IUT de l'Université de Marne-la-Vallée.

La maquette de formation n'est pas précisée dans le dossier et il est impossible de mesurer l'apport quantitatif et qualitatif des professionnels qui y enseignent.

Il est dommage de ne pouvoir constater que des partenariats ont été signés avec des entreprises. Il est seulement fait mention d'une convention existante avec la société Viessmann.

Au travers du peu d'éléments contenus dans ce dossier, il est tout de même marquant de constater que cette licence professionnelle est concurrencée au sein de l'établissement comme à l'extérieur. Une analyse plus détaillée aurait permis de situer cette formation dans son contexte.

S'agissant des éléments pédagogiques, les seuls tangibles contenus dans le dossier font état d'une formation de 480 heures avec 140 heures de projets tuteurés. Il n'existe aucune précision permettant d'apprécier la cohérence du programme pédagogique, et aucun élément sur la politique des stages, les conventions, leur organisation, le suivi et l'évaluation.

Une annexe au dossier précise le dispositif pédagogique d'harmonisation des connaissances pour accéder à cette licence professionnelle : 60 heures sont consacrées soit à une remise à niveau pour les étudiants issus de BTS *Bâtiment* et *Génie civil*, soit à une remise à niveau en génie civil pour les étudiants de BTS *Fluides* et DUT *Génie thermique*.

Le dossier présente peu d'éléments relatifs à l'insertion professionnelle. Les informations ne concernent que l'année 2009/2010 (100 % d'insertion), sans que la fiabilité de l'enquête ne soit démontrée par plus de précisions (type d'emplois, ...).

Les données relatives au nombre d'heures assurées par des professionnels sont incohérentes : dans un document, il est fait état de 276 heures, dans un autre il est mentionné 340 heures ! Il en est de même entre la liste des formateurs extérieurs et le pourcentage affiché...

Concernant la liste des formateurs, il y a à nouveau une différence dans les documents quand il est fait état de quatre intervenants professionnels et ailleurs, d'une vingtaine. Aucun enseignant-chercheur ne semble intervenir dans la licence professionnelle. La responsable de cette formation est un professeur agrégé, mais sans plus de précisions. Un comité de pilotage se réunit une fois par an et regroupe enseignants et maîtres de stages, mais aucun professionnel.

Le dossier évoque un partenariat avec le lycée Champlain Chennevières, sans document le confirmant.

150 candidats postulent à cette licence professionnelle pour 16 étudiants retenus, ce qui représente un excellent ratio. Il semble donc qu'il y ait une forte attractivité de la formation, bien que dans le dossier, la responsable de la formation s'inquiète de l'ouverture de formations concurrentes. Il n'y a pas d'entretien pour choisir les étudiants. Les effectifs sont stables depuis l'ouverture en 2009, et le taux de réussite est en moyenne de 96 %.

- Points forts :

- La bonne adéquation avec les besoins de la filière.
- La bonne attractivité.
- Le fonctionnement en apprentissage.
- Le lien avec les milieux professionnels.

- Points faibles :

- Les données relatives à l'insertion, incomplètes.
- La très mauvaise qualité du dossier fourni pour son évaluation.
- L'absence dans le dossier d'un programme pédagogique clair et précis.
- La forte concurrence avec les autres formations tant en interne qu'à l'externe.



- Recommandations pour l'établissement :

Cette licence professionnelle s'inscrit dans un domaine professionnel à forte demande. Elle doit clairement trouver un meilleur positionnement.

Les recommandations concernent principalement le dossier qui doit clairement faire apparaître le programme pédagogique (UE, modules, volumes horaires...), la politique des périodes en entreprises, la liste des entreprises d'accueil, les modalités d'évaluation des enseignements par les étudiants, la liste des intervenants extérieurs professionnels, avec le volume horaire et les spécialités, les résultats de l'enquête d'insertion et la nature des emplois occupés, les conventions de partenariat...

Il conviendrait d'instaurer un conseil de perfectionnement comprenant des professionnels, et d'y analyser régulièrement les points ci-dessus.



# Observations de l'établissement

Observations à l'évaluation de l'AERES concernant la spécialité de licence professionnelle:

**Bâtiments à basse consommation d'énergie**

**Evaluation des enseignements et des formations**

La lecture des rapports montre un déficit concernant l'évaluation des enseignements. A ce jour, plusieurs expérimentations ont été menées, de façon variable et l'équipe de direction est en réflexion sur les axes possibles pour développer une politique globale concernant ces évaluations (choix des outils, modes d'exploitation ...).

Gilles ROUSSEL  
Président  
Université Paris-Est Marne-la-Vallée

